L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNER
No. 81, RUE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 18 MAI 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE.

Lorsque s'établirent les compagnies d'assurance à prime contre l'incendie, elles furent accueillies avec un extrême faveur; et il en dut le rétre ainsi. Ces établissemens intéressaient au plus haut degré la propriété et l'industrie, et devaient contribuer à l'accroissement des richesses du pays; ils devaient surtout favoriser singulièrement son développement matériel. En effet l'accroissement prodigieux de la population de la Louisiane sollicitait impérieusement un grand développement dans les constructions, et dans ce siècle si calculateur, si positif, quel est le capitaliste qui n'aurait pas regardé à deux fois avant de compromettre son argent dans des bâtisses qui, exposées à l'incendie, auraient pu engloutir sa fortune? Il faut donc le reconnaître, l'assurance à prime a rendu un immense service à la société. Mais comme toutes les institutions humaines, elle traîne après elle les imperfections et des inconvéniens, et le mal est à côté du bien.

En effet on a remarqué que depuis la création des compagnies d'assurance, les singulières sont devenues plus fréquens et plus désastreux, cette vérité est constatée par des renseignemens recueillis dans divers états. C'est un fait acquis et incontestable, que si on en recherche les causes, elles ne sont pas difficiles à trouver.

En effet il est assez naturel de supposer que dès qu'une personne est assurée, elle n'apporte plus le même soin à éviter tout ce qui peut exposer à des incendies. On ne peut nier non plus que la légèreté avec laquelle les compagnies d'assurance acceptent le chiffre des évaluations que donne l'assureur, ne favorise l'improbité, et ne fasse naître des incendies volontaires. Il est de certaines gens pour lesquelles c'est une spéculation comme une autre. Malheureusement une pareille infamie est difficile à constater; mais il suffit qu'elle existe, pour exciter l'attention des législateurs sur cette matière.

Toutefois le principe d'assurance adopté, et nous voulons hommage à son utilité, ne pourrait on pas trouver un mode d'exécution, une organisation telle que les inconvéniens que nous ne nous flattons pas de vouloir éviter, et qui ont frappé tout le monde, passent être, sinon écartés tout-à-fait, du moins considérablement diminués?

Si en effet on approfondissant l'examen des inconvéniens que nous signalons dans les compagnies d'assurance à prime, et de beaucoup d'autres que nous omettons ici, il résulte qu'ils sont moins inhérens au principe en lui même qu'à son expression, il faudrait donc trouver un autre système qui ne les comprît point, ou qui les comprît moins. nous aurions donc, si nous pouvions indiquer rendu un véritable service à la société, et touché le seul but auquel nous aspirons.

Nous avons jeté les yeux sur le système d'assurance mutuelle qui prédomine actuellement en France, et qui a paru préférable à *prime*. Nous allons en signaler les avantages divers. En théorie, et au point de vue industriel, il est évident que le système d'assurance mutuelle aurait pour lui même le gain que font les compagnies. Car il faut bien admettre qu'elles fassent un bénéfice quelconque; sans cela elles fermeraient leur office. Voilà donc déjà un avantage.

La sécurité des assurés mutuellement est encore beaucoup plus positive, que celle des assurés à prime: en effet, et ceci est remarquable, le développement de la société augmente cette sécurité dans la même proportion qu'elle la diminue avec l'autre système; nous allons rendre notre pensée plus saisissante par un exemple.

Admettons qu'une compagnie d'assurance à prime donne à assurer un quart de la Nouvelle-Orléans, et que quart vient à brûler, soit une indemnité pécuniaire sinon qui ne pourra donner dundéma qu'une faible indemnité à ses assurés.

Mais lieu d'un quart vous admettez un tiers ou plus, l'administration sera encore plus rassurée, s'il est possible, et l'indemnité réduite à rien.

C'est le contraire dans l'assurance mutuelle. Plus le nombre des assurés est grand, plus la garantie est forte pour chacun individuellement, car ici la faillite est impossible.

Observons ensuite qu'aucun assuré ne cesse par là d'avoir intérêt à la conservation de sa propriété, il y a plus: il est intéressé à empêcher l'incendie non pas seulement chez lui, mais encore chez les autres, il prêtera assistance aux pompiers et ne viendra plus assister à un incendie comme à un spectacle. Il surveillera tout naturellement les projets d'incendie volontaire, et de cette surveillance naîtra la difficulté de l'exécution pour les industriels qui auraient médité cette honnête spéculation.

Nous aurions bien d'autres raisons à donner à l'appui de la supériorité que nous trouvons dans l'assurance mutuelle sur l'assurance à prime, mais un plus grand développement excéderait les limites que nous nous sommes imposer.

Sans doute il y a aussi des raisons à opposer à notre système, il n'est point de médaille qui n'ait son revers, mais enfin il nous semble plus économique, plus moral et plus rationel que l'autre et notre avons cru devoir le recommander à l'attention des hommes éclairés.

BATEAU-A-VAPEUR "LA REINE D'ANGLETERRE."

Nous lisons dans quelques journaux du Nord qu'un nouveau bateau-à-vapeur "la Reine d'Angleterre," doit être affecté aux traversées de New-York en Angleterre, que font déjà le Liverpool et le Great-Western. Ce fait prouve assez que la compagnie à laquelle appartiennent ces bateaux a été loin de s'éprouver des pertes, comme beaucoup de gens le supposaient, dans cette entreprise, qu'elle a suivi habilement, conçue que bien exécutée. Chacun se réjouit maintenant à New-York de ce succès, le commerce, la politique les modes, tout enfin en a part du bénéfice, la presse surtout ne tarit pas sur les avantages qui en ont été le résultat. Quand donc pourrons-nous faire comme elle!

A l'exemple de plusieurs journaux de cette ville, nous avons fait tout ce qu'il a dépendu de nous pour engager nos capitalistes à établir une ligne de bateaux-à-vapeur entre notre port et l'Europe. Tout le monde sent ici la convenance d'une telle entreprise; nous croyons cependant que peu de personnes ont assez approfondi cette question, pour se faire une idée juste des avantages immenses qu'en retirerait la Nouvelle Orléans.

Nous crûmes un moment, lorsque la législature adopta un bill ayant pour but l'incorporation d'une compagnie chargée d'établir une *ligne de navigation?* par-pas entre la Nelle. Orléans et l'Europe, et qu'elle allena à cette compagnie une somme de deux cent mille piastres en bons de l'Etat, nous crûmes, disons nous, que les vœux de la communauté allaient enfin être exaucés; mais Hélas! il en a été de ce projet comme de tant d'autres, après avoir été approuvé par chacun, chacun l'a oublié. Cependant nous avons sous les yeux l'exemple de nos compatriotes du nord, chez eux aussi il y a des gens qui toujours stationnaires devant un mal du progrès, s'élèvent sans cesse contre les grandes entreprises, parce qu'elles paraissent impossibles à leur imagination bornée; mais là on a compris que ce n'est point la voix de quelques rétrogrades qui doit arrêter la marche des navigateurs, les entreprises utiles s'exécutent en dépit de toutes les jalousies et de toutes les oppositions: Pourquoi donc, à l'exemple de la ville de New York, ne ferions-nous pas aussi un coup d'essai? Il est incontestable qu'une entreprise de ce genre montée d'abord en petit, aurait ici tout autant d'élément de succès que dans toute autre ville des Etats Unis. Le fret ne pourrait jamais manquer, et tout le monde sait qu'il est toujours infiniment plus avantageux que dans les autres ports commerciaux de l'Union. La quantité de pacotilleurs qui chaque année au printemps va en Europe et en retourne à l'automne, est immense et augmente tous les jours. Cela seul suffirait, il nous semble, pour garantir à la compagnie, sinon des bénéfices dans le commencement au moins de quoi couvrir ses dépenses.

Pour nous, nous attachons la plus grande importance à la réalisation de ce projet; et nous nous proposons, dans un prochain article d'examiner avec une égale impartialité les obstacles qu'en présenterait l'exécution, ainsi que les chances de succès qui aurait.

THEATRE D'ORLEANS.

5ème. représentation des Huguenots.

Les français n'auront jamais de musique, dit quelque part J. J. Rousseau.

Voilà qui est un peu dur: et pourtant cette opinion n'est pas aussi paradoxale qu'elle semble l'être de prime abord.

Si l'illustre Genevois a voulu dire, que le sentiment de la mélodie n'est pas inspiré dans les masses, qu'il l'harmonie et pour elles lettres-closes, que l'organisation du peuple indigène, absolument à ellé, ne se prête point à la France ne saurait avoir de musique, c'est-à-dire de musique indigène, nationale, absolument à elle, il pourrait bien se faire qu'il ait eu raison; jusqu'à présent du moins, nous ne voyons pas qu'il se soit trompé.

En effet, la France étouffe les époques, depuis Lulli jusqu'à Meyerbeer, a toujours marché à la remorque des grands compositeurs de l'Italie et de l'Allemagne; elle a subi toutes les révolutions musicales que ces deux terres classiques de l'harmonie ont voulu lui imposer. Rameau, lui-même qui fait peu connu de nos jours, est peut-être le seul compositeur qui ait pu prétendu qu'elle ait produit jusqu'ici. Elle a bien eu l'idée qu'il est vrai, avec l'intelligence du goût qui la caractérisent, les progrès de l'art, mais il ne nous semble pas qu'elle en ait jamais recueilli les bénéfices; elle s'est contentée de ne pas trop rester en arrière.

Peut-être le jour n'est-il pas encore, et le jugement du célèbre philosophe sera-t-il assez d'une manière éclatante devant un jury composé des sommités musicales de tous les pays, réunies en Cour Suprême! En attendant allons voir la nouvelle création de Meyerbeer, et rendons grâce au beau génie à qui nous devons de si douces et si nobles jouissances.

La 5ème représentation des Huguenots a été attirante affluence non moins nombreuse que les précédentes et elle promet long-temps encore d'abondantes recettes au Théâtre Français.

C'est qu'en effet une œuvre de cette importance ne peut être vue à la volée; c'est qu'elle sollicite un examen consciencieux et réfléchi. C'est une mine inépuisable, plus on la creuse et plus on y trouve de richesses.

La représentation de jeudi dernier nous en fournira un bonne la preuve, si notre assertion était contestée. La partition de Meyerbeer a été écoutée avec un ri religieux; jamais le public ne nous a semblé avoir mieux apprécié toute la puissance, toute la portée du grand Maître.

Il faut être indifférentiste, l'orchestre et les acteurs sont pour quelque chose dans la révélation de toutes ces beautés. Il y a plus d'ensemble, plus d'aplomb en général: les chœurs surtout ont été enlevés avec chaleur, et exécutés avec une fermeté, une précision remarquables.

Les acteurs remplissent les rôles les plus difficiles qui aient été redemandés après la représentation, et ont reçu du public les témoignages les plus vifs de sa satisfaction.

Mlle Calvé surtout a ravi tous les spectateurs, le timbre de sa voix est si pur, si cristalin, sa méthode est si chaste, qu'il faudrait avoir les oreilles *bouchées de fer-blanc*, comme disait le marquis de Caraccioli pour résister à tant de charmes; et puis Mlle. Julia ne se contente pas d'être la plus délicieuse cantatrice qui ait paru jusqu'ici sur le théâtre d'Orléans, elle veut être encore une grande comédienne, et elle en prend le chemin.

Bailly est bien dans le rôle de Marcel et il a mérité la couronne qui est venue tomber à ses pieds, aussi bien que tant d'autres. Mais, il nous semble que cette manie de couronnes va trop loin: cette fausse distinction finira par devenir triviale et ridicule si l'on en abuse ainsi: il ne faut pas que le plus haut témoignage de la satisfaction publique dégénère en un ignoble compérage.

En France, la croix d'honneur n'honore plus personne, depuis qu'on la donne à tout le monde, même à des gauchards.

ETATS-UNIS ET EUROPE.

D'après la correspondance du *New York Herald*, les affaires en France et en Angleterre prennent une très bonne tournure, particulièrement en ce qui concerne les relations commerciales de ces deux puissances avec nous. L'esprit industriel, dit-il, a remplacé en France l'esprit militaire et c'est ce qui explique l'étroite liaison qu'elle a avec les Etats Unis et l'Angleterre en dépit des vieilles rancunes.

On nous communique une lettre dont nous extrayons ce qui suit.

PARIS 27 avril 1839.

Monsieur:

Je n'ai que le temps de vous écrire quelques lignes à la hâte par cette occasion.

La situation des affaires politiques n'est point encore parfaitement destinée; cependant tout fait espérer que la crise ministérielle, qui n'a duré que trop longtemps, touche à sa fin. La nomination de M. Passy, partie à la présidence malgré la puissante opposition de M. Odillon Barrot est un fait qui a plus de portée qu'on ne le croit.

M. Passy appartient non à la gauche mais au tiers parti, c'est-à-dire à la portion la plus modérée du centre gauche. Il a su acquérir une grande influence dans cette partie de la chambre par l'indépendance de ses opinions, et surtout par sa grande connaissance des affaires; et son élévation à la présidence avec l'adhésion du pouvoir doit sinon dissoudre la coalition du moins l'affaiblir considérablement.

La coalition en effet ne pouvait avoir une longue durée: elle était composée de trop d'élémens hétérogènes. La gauche et les légitimistes n'avaient pas toute leur ligne d'opérations et nul n'a été étonné de leur hostilité systématique envers un ministère qui les a toujours combattus. Ce qu'ils font actuellement ils l'ont fait autrefois et le feront à l'avenir.

Mais il n'en est pas de même des membres du centre gauche, des tiers-parti et des doctrinaires. Ces diverses fractions sont dynastiques et vont au même but, à très peu de chose près, quoique par des moyens différens.

Les hommes appartenant à ces fractions ont bien pu désapprouver consciencieusement la conduite du ministère Molé et se réunir pour le renverser. Mais il est impossible qu'ils veuillent des bouleversemens si fréquens et si soudains par des utopies. Il est donc naturel que ces hommes s'arrêtent devant les graves difficultés soulevées par la Belgique. Le patriotisme doit l'emporter sur la vanité de position, il ne saurait laisser arriver un peu que de compromettre le salut du navire.

Une expérience a prouvé combien il est difficile de former un ministère de coalition, parce que son soutiennent chacun arrive avec des plans pour faire prédominer sa manière d'opinion dans le nouveau cabinet. On veut, avant d'entrer dans la place, s'y assurer un nombre suffisant d'amis pour y avoir la prépondérance. Et comme il y a dans un ministère de coalition deux ou trois chefs de parti ayant plus par vanité que par valeur, ou vues différentes et cherchant tous à s'assurer la prépondérance, il y a des difficultés presque insurmontables à la formation d'un pareil cabinet.

Ces réflexions générales ne sont pas hors de propos; elles expliquent la marche du ministère actuel, la quelle nous donne bientôt depuis plus d'un mois; elles expliquent la dissolution de la Chambre des Députés au mois de février.

Maintenant j'espère que les difficultés ne tarderont pas à s'aplanir. La confiance publique, un moment ébranlée, reprend son empire et les affaires sont déjà éprouvé depuis deux jours une amélioration sensible.

Le sol a déployé dans cette circonstance une habileté de commandé; c'est ce qui explique la haine des célébrités ministérielles. S'il était moins capable, ils le seraient moins.

A propos de Louis-Philippe, voici une anecdote qu'on lit, il y a quelques jours, dans un journal de l'opposition tiers parti:

—Nous venons d'apprendre d'une personne digne de foi, les détails suivants d'un fait qui vient de se passer dans la commune d'Anzeil (Ardèche). Un vieillard de cette commune, ayant son fils unique sous les drapeaux, avait prié plusieurs fois le maire de faire les démarches nécessaires pour obtenir le renvoi de son fils, seul soutien de ses cheveux blancs. Les d'attendre, toujours le résultat de ses démarches, accablé par les différentes et les ennuis de la solitude, le bon vieillard prend la peine d'écrire lui même au roi, en mettant sur sa lettre cette adresse remarquable: *A Monsieur Louis-Philippe, roi des Français, à Paris.* Quelle ne fut pas la joie du solliciteur lorsque, très peu de jours après, il reçut une réponse par laquelle on le prie de dégager le régiment dans lequel se trouve son fils, afin de pouvoir lui faire parvenir l'ordre de rentrer dans ses foyers.

"Ce trait de bonté de la part du roi est, comme on le pense bien, le sujet de toutes les conversations de la contrée, et c'est, les larmes aux yeux, que le bon vieillard montre aux personnes qui vont le visiter, la lettre qu'il a reçue de *Monsieur Louis-Philippe.*

NOUVELLES DE LA FLORIDE

Nous lisons dans le "Tallahassee Star" du 3, la lettre suivante écrite par le capitaine R. H. Peyton, au colonel W. Davenport.

St. MARKS, 7 Mai 1839.

Monsieur,

Je retourne aujourd'hui de Deadmans Bay; j'ai été vous faire part de l'assassinat du lieutenant Hulbert et du soldat O'Driscoll du 6me. régiment d'infanterie, par les Seminoles.

Le *facsimé* qui fait le service entre Fort Frank Brooke et Fort Andrews, n'étant pas arrivé en temps, le lieutenant Hulbert et 10 hommes sortirent de cette dernière place pour connaître les motifs de ce retard. Arrivés à mi-chemin à peu près, on fit halte et le lieutenant H. et O'Driscoll continuèrent leur marche pour pouvoir passer la nuit à Frank Brooks.

Ils ont été tous les deux assassinés près d'un ruisseau par un parti d'indiens, l'on suppose, au moment où ils faisaient baigner leurs chevaux.

Quatre balles avaient traversé le corps du lieutenant Hulbert; lui ni le soldat n'ont en la chevelure coupée suivant l'usage des indiens. On n'a point encore trouvé le facteur, l'on suppose qu'il aura également été assassiné.

VOL DE LA MALLE.

Un jeune homme du nom de Gill, qui conduisait la malle de Buchananville à Murfreesboro, a été mis en prison à Nashville pour avoir volé la malle dans les matinées du 20 et du 21. Les paquets qui ont été égarés étaient pour Nashville et le Nord; le contenu en a été retrouvé à très peu de chose près.

PERTE D'UN BATEAU A VAPEUR.

Nous apprenons que le bateau à vapeur MEDIATOR, en venant de St. Louis à la Nelle-Orléans a touché à un chicot, à environ 4 milles au-dessus de Natchez, et a sombré. Le Médiator était fortement chargé; l'on pensait qu'il pourrait être relevé.

Une dame de notre connaissance voyait depuis quelque temps disparaître avec une effrayante rapidité toutes les friandises qu'elle n'avait pas le soin d'enfermer dans ses armoires. Bonbons, chocolats, fruits et conserves tout s'enlevait et les deux domestiques attachés à l'office juraient qu'ils n'étaient pour rien dans cette vole répétée.

Dans cette occurence la dame qui avait quelques notions de chimie, fit préparer des bonbons où entraient ailleurs ingrédiens qui devaient agir d'une manière fort incisive sur l'estomac. L'effet en fut si prompt que les deux domestiques furent obligés de se mettre au lit presqu'en même temps. Et les deux domestiques ont été aussi atteints et convaincu de gourmandise et de la soustraction des friandises.

Une scène affreuse s'est passée il y a quelques jours à la Cour de Circuit du Comté de Coplah. (Miss.) Alva Carpenter paraissait devant la cour sous l'accusation de l'assassinat de Mr. Kelley, ex-juge de la Cour des Preuves de ce Comté. Après une courte délibération le jury a rapporté un verdict de culpabilité d'homicide. Au moment où le shérif ramenait le prisonnier, la foule éteignit les quinquets et se jeta sur lui. Quand l'ordre fut rétabli, on vit le malheureux Alva Carpenter poignardé en trois ou quatre endroits; ses mains avaient été coupées.

Nous regrettons que la justice ne laissera pas un telle acte impuni; en agir autrement serait donner un exemple déplorable au pays.

La Gazette de Philadelphie du 9 mai, contient l'extrait suivant d'une lettre de Montevideo, datée du 12 mars. Le général Santa-Cruz a été défait par les Chibens, après avoir perdu 3800 hommes. Bolivia s'est déclaré contre lui.

Parmi les passagers qui sont arrivés par le Liverpool, étaient M. et Madame Taglioni. M. Taglioni est le frère de Melle. Taglioni la danseuse. Ils sont tous les deux engagés au théâtre du Park à N. York.

BANQUE D'ANGLETERRE.

Nous donnons l'Etat suivant des dettes et des créances de la Banque d'Angleterre, depuis le 8 janvier 1838 jusqu'au 7 avril.

	Dettes.		*Créances.*
Circulation	£18,371	Sécurités	£22,987
Dépots	8,998	Dans les caveaux	7,73
	£27,369		£30,090,000

Cet état montre une augmentation de £73,000 dans le montant de la circulation et de £320,000 dans les sécurités; tandis que les dépots ont diminué de £950,000 et le montant de l'or et de l'argent dans les caveaux de £1,033,000.

—Le *Courier*, un vaccin pénitif, vient d'être inoculé sur des vaches d'une commune des environs de notre ville, par M. Hélie, médecin en chef de l'Hôtel Dieu. Le vaccin s'était spontanément communiqué à une jeune laitière chargée habituellement de traire ces vaches. L'éruption qui en était survenue a permis à M. Hélie de constater qu'elle était de la nature de celle qui vient décrite par Jenner, et de s'en servir pour inoculer avec un plein succès plusieurs enfans.

Cette découverte, qui offre la possibilité de régénérer le vaccin dont on fait l'emploi depuis quarante ans, arrive très-opportunément dans un moment où, par suite de la recrudescence des cas de petites vérolés, la science a dû annoncer à diriger ses investigations tant sur la dégénérescence du vaccin, que sur l'utilité des revaccinations. (*Jour. de Rouen.*)

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Guinault & Delassus—A midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—Esclave.

Par Fernandez & Whiting—A midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—Bâtiments.

Par R. B. Sykes—A midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—Esclave.

Par Jos. A. Beard—A midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis—Propriétés.

Par M. Barnett fr.—A midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—Esclave.

RAPPORT COMMERCIAL DE L'ABEILLE.—N-ORLEANS, SAMEDI 18 MAI.

PRIX-COURANT EN GROS.

ARTICLES	De	A	Remarks
TOILE d'emballage, 8/ yarde			
de l'Ouest	12	20½	
de l'Etoile	12	16	b. dem
de l'Allemagne	13	—	
CORDE d'emballage, 8/ lb.			
de l'Ouest	8½	9	bon. dem
du Nord	—	—	
BISCUIT 8/ quoted			
Pilot	7	—	
Marine	7½	—	
CIRE, 8/ lb.	—	—	
Jaune	26	—	
BOUTEILLES, 8/ gallon.			
Français, à vin, 8/ 100	6	—	
Anglaise porter 8/ pouce	8	8 50	
CAFÉ, 8/ lb.			
Java, bon à beau vert	14	15	
Cuba, bon à beau vert	11	12	
inférieur à moyen	9	10	
Rio	11	12	bonne
St. Domingue, bon	10	11	demande
CHARBON 8/ tonneaux			
Liverpool, orel	0 00	0 75	
Cannel 8/ tun	0 00	0 75	
CHANDELLES 8/ lb.			
Moulé de baleine N. Bedford	41	45	
Suif	42	43	rare
BOUCHONS 8/ grosse	18½	16	
Velouté	—	—	
Fumant	2 —	8	
FARINE 8/ baril	6 50	6 75	vente
POISSON, 8/ baril			
Maquereau N.	14 50	15 00	
de	13 50	—	
de	9 —	9 50	
Harrengs 8/ caisse	0 25	0 75	Vente
Morue	1 00	2 —	
FRUIT 8/ boîte			
Raisins en grappe	1 75	2 00	b. demand
Pêches 8/ lb.	1 50	1 80	
Figues 8/ lb.	10	14	
Prunaux 8/ boîte	1 25	—	
Amande coque, noble 8/ lb.	13	13½	Peu
dure	4	5	Peu
GRAINS 8/ baril			
Maïs en épis	85	90	
Sec crain 8/ boisseau	63	65	b. dem.
Avoine	50	55	
Pois Bisar 8/ bl.	0 00	13 —	rare
rouge	00	—	point
SAGE, en pièce selon la grand	11	13	vente
SOUDE 8/ cendre de Dupont			
P. à P. par bar. de 25 lb.	5 —	—	
Cumate, 8/ bar. de 25 lb.	3 —	—	vente
Cumate, en quarts de bar.	3 —	—	
PORC 8/ 100 lb.		1 25	rentes
BŒUF 8/ lb.			
Mexicain	10	11	
Sec	8	10	bonne
Salé, sec	6	7½	demande
Salé mouillé	4	5½	
PLOMB 8/ lb.			rentes
Saumon 8/ 100 lb.	5 —	—	peu
Barre 8/ 100 lb.	6 —	—	
CRAIE, 8/ baril			
Blanchâtre	2 00	—	bon. dem
de l'Ohio			
ROSIN, 8/ bl.			
Pin blanc du Nord	1 —	1 25	
Jaune du Sud	—	—	
Brun et à pâle	0 00	—	
M. O.			
MELASSES 8/ gal.	31	35	
Sucre	28	30	
CLOUS, 8/ lb.			
Coupé 4d à 20d	7½	7½	bon. dem
à River			
HUILE 8/ gallon			
Baleine pressée en blanc	1 15	1 20	vente
" " en jaune	—	—	
" " en été	85	—	vente
Baleine	1 00	1 07	rentes
Lin	1 00	—	
Olive	1 50	—	vente
Huile de pepin	1 —	1 50	
PEAUX SECHES, 8/ bar.			
Veau, Mex.	16 50	17 00	
Prime	12 50	13 00	vente
Pore, clair	—	23 00	
Mess	—	21 00	
Mess O.	—	19 50	bonne de
Prime	—	18 00	manière
Prime O.	16	16 50	
Jambon 8/ pouce 8/ lb.	7	7½	
Jambon Bœuf	16	17	
Sans enveloppe	11	12	
Côtes salées	9	10	
Épaules	7	8	

ARTICLES	De	A	Remarks
PROVISIONS.			
Graisse	9½	11½	b. dem.
Beurre de Goshen 8/ lb.	22	28	
Beurre de l'Ouest	12	14	
Fromage	8	14½	
du — en forme d'assaut	11	12	
Bougie de cire 8/ lb.	2 00	2 25	
PEINTURE, 8/ bar. blanche			
Blanchâtre	2 50	—	
Huile de lin	2 75	—	
Rouge ou 8/ l.	10	—	
Brun rougeâtre	4	5	
RIZ 8/ lb. Caroline 8/ 100 lb.	5 00	5 50	vente
SUCRE, 8/ lb.			
Le beau à vendre	6	6½	Jamaïque
Commun à moyen	5	6	
Sur plantation	6½	6	
Mexique blanc	11	11½	b. dem
brun	8	9	
PLOMB assorti 8/ bar.	1 87½	2 00	
FER, 8/ 100 lb.			
de Liverpool 8/ bar.	2 20	0 00	bon dem.
Gîtes	1 62½	1 65	
Bon Tonneau, 8/ tonneau	60	65	
ESPRITS, 8/ gal.			
Eau de vie de Champagne	1 75	2 00	
Bordeaux	1 45	1 60	
Amérifrance	55	60	
Genièvre de Hollande	1 12	1 25	
Amérifrance	50	55	
Whiskey, 1/ 4	43	45	
Commun	—	—	
Rum de la Jamaïque	1 40	1 25	
Gin de l'Ordinaire	85	88	
du Nord	44	00	
PEAUX, 8/ pièce			
Buffle	20	25	point
Chevreuil tanné 8/ lb.	30	35	
avec le poil	20	25	
Ours, 8/ peau	—	—	
FRUIT, 8/ lb.			
Première qualité	13	15	demande
Seconde	10	12	modérée.
Cynée 8/ c.	8	10	
Figues 8/ lb.	22	25	
SUIF	11	—	
THÉ			
Impérial	70	75	
Poudre à canon	70	75	
Hyson	50	55	
Hyson —	40	50	
FERBLANTERIE 8/ lb.			
Tôle	—	—	
Plaque de ferblanc 1/ 8/ boîte	10	10 50	
VINS, 8/ bar.			
Madère	00 00	75 —	
Marseilles	18	20	
Malaga doux 8/ gal.	35	40	
Malaga	35	—	
Madère des Antilles	3 —	3 00	
Madère	2 —	3 —	
Bordeaux, caisse	3 —	3 —	
Champagne 8/ panier	4 —	8 —	
VAINE 8/ lb.			
Mexicaine	—	—	
Caraïde	12	14	

ACTIONS.

BANQUES	Par	Dernier val.	Demandé
Banque d'Orléans	100	94	
Banque de la Louisiane	100	111	
Banque de l'Etat de la Louisiane	100	100	
Banque de la Cité	100	95	
Banque de l'Union (ancienne)	100	108	
Banque des Citoyens	100	108	
Banque de Commerce	100	90	
Banque des Arts et Commerce	100	88	
Banque des Marchands	50	36	
Association Commerciale	100	60	
Banque du Canal de la N. O.	100	110	
Banque du Gaz	100	125	
Banque de l'Artisan R. R.	50	31	
Banque de l'Industrie R. R.	50	31	
Banque des Assurances	100	65	
Banque des Etats-Unis de Tenessee	100	50	
COMP. D'ASSURANCE			
Compagnie de la Louisiane	100	40	
Compagnie Louisianaise	100	50	
Compagnie des Négociants	100	50	
Compagnie d'Assurance de l'Ohio	50	75	
Compagnie d'Assurance du Commerce	100	50	
Compagnie d'Assurance de l'Union	100	50	
Compagnie d'Assurance Générale	100	50	
Compagnie d'Assurance contre le Feu	100	50	
Compagnie d'Assurance de l'Union	100	50	
Compagnie d'Assurance contre le Feu	100	50	
Compagnie d'Assurance contre le Feu	100	50	
Compagnie d'Assurance contre le Feu